

2016-01-04



Suite à une votation citoyenne favorable, Givors prolonge en cette année 2016 l'extinction nocturne de l'éclairage public.

A Givors, au sud de Lyon, la mairie continuera cette année à éteindre l'éclairage public de 0h30 à 4h30. En effet, 70,26% des Givordins s'y sont déclarés favorables lors d'une votation citoyenne bouclée fin décembre. Dans cette ville de 20 000 habitants, la municipalité avait engagé en juin dernier cette expérimentation d'extinction nocturne afin, note le maire, Martial Passi, « de diminuer la facture d'énergie de 30 % et de réduire les rejets de CO2 de 60 tonnes, sans fragiliser la tranquillité publique ».

Des craintes sur la sécurité s'étant exprimées lors d'un débat public, en septembre, et sur les réseaux sociaux, les élus ont sollicité l'avis des 11 031 inscrits sur les listes électorales. Cette votation citoyenne a mobilisé, surtout par courrier, près de 29 % des inscrits.

Cette votation ne recherchait pas seulement un assentiment. Chaque votant devait motiver son « oui » - notamment en précisant sa préférence de choix horaire - ou son « non » - en qualifiant son « sentiment d'insécurité ». « Nous allons à présent étudier le maintien d'un éclairage dans certains points sensibles, relève Abdé Doudou, directeur du développement durable à la ville. Et réfléchir à une modulation des horaires d'extinction. En été, par exemple, on pourrait éteindre l'éclairage à 0h30, sans forcément le rallumer au petit matin ».

Jusqu'en novembre, l'expérimentation avait déjà permis d'économiser 36 000 euros sur la facture d'éclairage. « Et, en août dernier, on revoyait vraiment le ciel étoilé », ajoute Abdé Doudou.

Pour en savoir plus :

[Le site de la mairie de Givors](#)

FR/VVL

Légende de l'illustration : Suite à une votation citoyenne favorable, Givors prolonge en cette année 2016 l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Crédits de l'illustration : J. DEL PINO